



Lorsque des âmes ont connu plusieurs vies successives, quel est le corps qui revivra?

On peut, sur ce point, envisager plusieurs distinctions. De manière générale, l'explication est la suivante. L'âme, ou plus exactement chaque partie qui la constitue, se réincarne, en principe, pour compléter ce qu'elle n'a pas accompli, dans sa vie précédente. Or, "tous les Juifs sont emplis de Mitsvot, comme une grenade est emplie de graines". Au cours de chaque vie, une partie de l'âme reçoit donc son élévation. Ainsi, chaque corps peut prendre part à la résurrection avec la partie de l'âme qui a trouvé l'élévation en lui. *Lire la suite*

Le Chaar Haguilgoulim dit: "Si le corps meurt sans que l'âme n'ait pu connaître une complète élévation, il n'a pas atteint le but qui lui était assigné et, lors de la résurrection, il recevra uniquement la partie de l'âme qu'il a élevé de son vivant. Puis, cette âme se réincarnera, afin de parfaire son élévation et la partie de l'âme transformée par ce second corps lui permettra également de vivre, lors de la résurrection".

Il ne faut pas être surpris par cette répartition de l'âme entre plusieurs corps. Il faut, en effet, savoir que chaque partie de l'âme possède les caractères de l'ensemble, bien qu'elle ne soit qu'une parcelle d'une âme plus large. Du reste, toutes les âmes ne sont qu'une partie de celle d'Adam, le premier homme et nos Sages soulignent que, alors que son corps n'était encore qu'une esquisse, le Saint béni soit-Il lui montra tous les Justes que compterait sa descendance, ceux qui étaient liés à sa tête ou à d'autres parties de son corps.

Vous consulterez, à ce propos, les chapitres 2 et 37 du Tanya et d'autres références encore.

([Extrait de la lettre 209 du 7 Chevat 5706-1956](#))